



© Christophe Urbain

Une ville apaisée grâce à l'autopartage Citiz

+ de 20 ans
d'expérience

220 villes
en France

2 500
véhicules partagés

90 000
utilisateurs

97% des utilisateurs recommandent Citiz à leurs proches *

Moins de voitures c'est plus d'espace pour une meilleure qualité de vi(II)e



1 voiture partagée supprime jusqu'à 19 000 km en voiture personnelle par an et les émissions de CO₂ associées **



1 voiture partagée remplace jusqu'à 8 voitures personnelles et permet ainsi un gain d'espace public **

70% des utilisateurs Citiz n'ont plus de voiture *

citiz

local  national

Citiz apporte une réponse aux enjeux de mobilité des collectivités

C'est une alternative à la voiture individuelle qui permet de disposer d'une voiture ponctuellement en complément des transports en commun, du vélo et de la marche à pied avec des **impacts directs sur les pratiques de mobilité** des citoyens.

Évolution de l'usage après inscription à l'autopartage**



+22%



+38%



+18%



+29%

- Citiz est un **service inclusif**: avec des tarifs accessibles, dès l'obtention du permis, un accès aux véhicules avec ou sans smartphone, une assistance téléphonique 24H/24, des véhicules équipés pour les PMR...
- L'autopartage est une mesure d'accompagnement sans contrainte et peu coûteuse pour la **mise en œuvre des ZFE-m**.
- Les **autopartageurs soutiennent les commerces de proximité** en fréquentant 3 fois moins les commerces de périphérie que les autres automobilistes***.

L'autopartage Citiz est un facteur important dans la démotorisation grâce à :

- **Un autopartage en boucle** (la voiture revient à sa station de départ): accès fiable et garanti aux véhicules grâce à la réservation.
- **Des véhicules accessibles 24H/24** pour 1 heure, 1 jour ou +.
- **Une multiplicité de modèles et de motorisations** pour répondre à tous les besoins et tous les publics.
- **Des tarifs fixes** toute l'année afin de maîtriser son budget mobilité.
- **Des tarifs tout inclus** (carburant ou électricité, assurance, entretien, stationnement...).
- **Un service qui donne accès à 2500 véhicules dans 220 villes** et encourage ainsi l'intermodalité (train + autopartage).

citiz

Un autopartage coopératif adapté au contexte local

Sur chaque territoire l'offre et l'organisation du service sont coconstruites avec les parties prenantes (collectivités, citoyens, acteurs de la mobilité...) pour atteindre un modèle pérenne et dans le sens de l'intérêt collectif.



Quelques collectivités partenaires



“

En investissant dans l'autopartage, nous favorisons une mobilité plus durable et plus accessible. Je crois fermement que développer cette solution est un moyen efficace de répondre aux enjeux de congestion routière, de pollution et de coûts élevés des déplacements.

Marylène Peyrard

Présidente de Valence Romans Mobilités



“

Être sociétaire, participer à la gouvernance de la coopérative, comme la qualité de l'accompagnement et du service, et la présence d'autres collectivités au sein de la coopérative, nous a convaincu que Citiz était le bon opérateur avec qui mettre en place ce service au sein de notre collectivité.

Johann Vacandare

Adjoint au maire de la ville de Cahors



© VRM-Franck DUNOUAU

citiz

Pierre Martin-Paquet

Chargé de développement
developpement@citiz.fr
03 69 73 83 06

Éditeur référencé
UGAP-SCC

